



Réf. Farde e-Assemblées : 2348015

N° OJ : 67

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/11/2020

**Objet :** Octroi d'un subside de 1.500,00 EUR à l'asbl "Autodelen.net, Vlaams Netwerk Autodelen" pour la réalisation d'un plan d'action carsharing et une session d'information.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale, notamment l'article 117 ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu la demande d'Autodelen.net, Vlaams Netwerk Autodelen d'obtention d'un subside de 1.500,00 EUR pour la réalisation d'un plan d'action carsharing et une session d'information ;

Considérant que la Région de Bruxelles Capitale subsidie également Autodelen.net, Vlaams Netwerk Autodelen pour le même montant.

Considérant que le carsharing est une alternative à la voiture particulière à développer et à promouvoir ;

Considérant que les crédits appropriés peuvent être inscrits à l'article 41006/33202 du budget ordinaire de 2020 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 :

L'octroi d'un subside de 1500,00 EUR, prévu à l'article 40106/33202 du budget ordinaire de 2020 pour la réalisation d'un plan d'action carsharing et une session d'information est approuvé.

Article 2 :

L'accord de collaboration « Elaboration d'un plan d'action d'autopartage » entre Autodelen.net, Vlaams Netwerk Autodelen et la Ville est approuvé

Article 3 :

Le financement de la dépense par la trésorerie est approuvé.

Annexes :

[Accord de collaboration « Elaboration d'un plan d'action d'autopartage » FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

